

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'EAP DU 17/01/2018

Compte-rendu du DDLC du 14/01. Très peu de monde avant la Messe. Cela pose la question de la poursuite de l'expérience. Pour l'instant, on continue avec les trois ateliers. La Messe a été priante et à forte participation. Le pot à la sortie était réussi ; forte participation et durée importante.

La crèche et les fêtes de Noël. La crèche doit être installée pendant la première semaine de l'Avent. Sa construction est une action qui doit rapprocher les paroissiens. Bien préparer cet événement en 2018. Merci à celles qui ont construit la crèche en urgence cette année. La veillée de Noël avec les enfants a été très réussie. Il faut créer les conditions (horaires) d'une plus forte participation des familles. Bonne participation à la Messe de Minuit. Le pot de Minuit et le réveillon ont été une réussite. Expériences à poursuivre. Réfléchir aux horaires. Doit-on placer le repas le soir ou le jour de Noël à midi ?

Préparation du Carême. L'effort paroissial se fera par la prière. Il serait bon d'organiser une conférence de Carême, sur le thème d'année.

Mercredi des Cendres, le 14/02, à Saint Joseph à 19h. Le matin, pour les personnes non mobiles, possibilité à Saint Léon à 9h.

Pendant les vendredis de Carême, adoration de 19h15 à 19h45 après la Messe à Saint Léon. Puis chemin de Croix de 20h30 à 21h15 à Saint Léon, présidé par Georges et Stéphane.

24 mars : journée du pardon de 9h à 19h à la Cathédrale ; confessions.

25 mars : Bénédiction des Rameaux à 11h à Saint Léon.

Mardi 27 mars : Messe Chrismale à la Cathédrale à 15h.

Jeudi Saint : Messe à Saint Léon à 19h suivie de l'Adoration.

Vendredi Saint : Chemins de Croix à Saint Joseph et à Saint Léon à 15h. Messe de la Passion à 19h à Saint Joseph.

Prévoir un chemin de Croix pour les enfants.

Samedi Saint : Vigile Pascale à 21h30 à Saint Léon.

Messes habituelles le jour de Pâques.

Pendant le Carême, la collecte alimentaire pour la soupe des sans abris sera organisée à Saint Léon et à Saint Joseph.

Secrétariat. Une réflexion est en cours pour mettre en place un secrétariat au presbytère de Saint Léon 2x4h par semaine, en coordination avec Notre Dame de Lourdes. Démarrage prévu le 2 mai 2018.

Animation des célébrations du dimanche. Le planning des animations (+ célébrants + sacristie) est tenu à jour en temps quasi-réel et accessible à tous sur le site de St-Jean de la Commanderie (sous Liturgie et chants\Calendrier des services). L'animation par les jeunes familles est confirmée les 2èmes dimanches de chaque mois et les DDLC. Dominique Doidy rencontrera l'organiste titulaire pour préciser la répartition des contributions musicales pendant ces célébrations. Un accord peut être trouvé.

Point sur les travaux. La sécurisation du presbytère est achevée. La vidéo-protection de l'église doit encore être améliorée pour un fonctionnement stable. Une réunion pour la rénovation de l'estrade de l'Autel est prévue le 27/01 de 10h à 11h.

Questions diverses. Les Sœurs de l'Agneau proposent d'intervenir en mai-juin, pour une animation à Saint Léon, sur 3 jours : vendredi, samedi, dimanche. L'EAP donne un accord de principe. Dominique Aubry les rencontrera pour plus de précisions.

La participation aux Messes du samedi soir à Saint Léon est actuellement faible. Il conviendra de faire une évaluation quantitative.

Pour le chauffage de l'église Saint Léon, la programmation a été changée : 8h15 à 12h le dimanche. A faire pour le samedi : 17h à 19h30. De même à l'oratoire, il faut déprogrammer les matins et reprogrammer de 18h à 19h15 du lundi au vendredi. Penser à chauffer le dimanche à 11h lorsque les enfants suivent la liturgie de la parole dans cet oratoire.

Acheter une belle Croix debout pour l'Autel de Saint Léon.

La Confirmation du secteur de Nancy-centre aura lieu le samedi 16 juin à 18h à Saint Léon.

La prochaine réunion de l'EAP est fixée au mercredi 21 février à 15h45. La suivante au mercredi 14 mars à 15h45.